PASSIONATE ABOUT VAT SINCE 1981	**Programme de formation** **La TVA intracommunautaire, la DEB et ses applications pratiques**
	Version 1 du 01/09/2026

Public visé :

Cette formation s'adresse aux :

- *Comptables et collaborateurs des services comptables,*
- *Responsables administratifs et financiers (RAF),*
- *Responsables comptabilité ou fiscalité,*
- *Gestionnaires ADV (Administration des Ventes),*
- *Collaborateurs des services logistique, import-export ou douanes,*
- *Toute personne amenée à établir des factures ou traiter des opérations intracommunautaires.*

Pré requis :

Connaître la définition des flux intracommunautaires de marchandises

Objectif(s) pédagogique (s)

Savoirs :

- Les principes fondamentaux de la TVA française et intracommunautaire,
- Les règles applicables aux ventes nationales, intracommunautaires et internationales,
- Les obligations déclaratives liées aux échanges de biens (DEB),
- Les nouveautés réglementaires relatives aux Quick Fixes, à l'autoliquidation et aux Incoterms.

Savoir-faire :

- Déterminer le régime de TVA applicable à une opération,
- Etablir une facture conforme aux règles fiscales,
- Compléter correctement une Déclaration d'Échanges de Biens (DEB),
- Sécuriser les opérations afin de limiter les risques de redressement fiscal.

Durant la formation le stagiaire apprendra à :

- Identifier les différentes catégories d'opérations soumises à la TVA,
- Distinguer les ventes locales des opérations intracommunautaires et internationales,
- Appliquer les règles de territorialité de la TVA,
- Analyser les obligations déclaratives selon la nature des opérations,
- Interpréter les Incoterms et leurs conséquences fiscales,
- Traiter des situations concrètes rencontrées en entreprise.

A l’issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Appliquer le régime de TVA adapté à chaque opération commerciale,
- Sécuriser la facturation nationale et internationale,
- Réaliser une DEB conforme à la réglementation,
- Identifier les principales erreurs susceptibles d'entraîner un redressement fiscal,
- Analyser une opération complexe et proposer son traitement fiscal adapté.

Durée et modalité d'organisation :

- Date : [A déterminer avec le client]
- Horaires : 9h00-12h00 / 13h00 - 17h00
- Durée : 7 heures
- Organisation : en présentiel
- Taille du groupe : de 3 à 12 personnes

Lieu :

[A déterminer avec le client]

Accessibilité :

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.
Nous nous engageons à analyser les aménagements possibles suivant la formation choisie. Les solutions sont aménagées au cas par cas, notamment :

- Tiers-temps ;
- Choix de la modalité en présentiel ou distanciel selon les besoins de la personne.

Les aménagements n'auront pas pour but de modifier le contenu des épreuves d'évaluation et garantiront le maintien du niveau de maîtrise des compétences requis.

Délai et modalité d'accès :

Le bénéficiaire doit retourner tous les documents 5 jours avant le début de la formation, à la suite de cela il pourra intégrer la session de formation au jour et à l'heure convenu.

Tarifs *:*

Frais de formation = 1.300 € HT.
T.V.A. (*si applicable*) 260 €
TOTAL GENERAL = 1560€ TTC (*ou Net de taxe si TVA non applicable*)

Déroulé / contenu de la formation :

Intitulé de la formation :	**La Fiscalité intracommunautaire, la DEB et ses applications pratiques**
Durée de la formation :	1 jour de 9h à 12h et de 13h à 17h
Présentation globale de la formation :	Cette formation permet aux participants de **maîtriser les principales règles de TVA applicables aux opérations nationales, intracommunautaires et internationales**. Elle aborde les obligations déclaratives, les règles de facturation ainsi que le traitement des opérations douanières. Des cas pratiques permettent d'appliquer les règles étudiées à des situations professionnelles concrètes.
Objectifs et compétences visées :	**Identifier et appliquer les règles de TVA** relatives aux opérations locales, intracommunautaires et internationales.
	Maîtriser les règles de facturation en fonction de la nature et du contexte des opérations réalisées.
	Comprendre et réaliser les obligations déclaratives liées aux échanges de biens au sein de l'Union européenne.

	Analyser le traitement TVA des opérations internationales, notamment les importations, exportations, prestations de services et demandes de remboursement de TVA					
	Savoir comment déposer une déclaration de TVA et une DEB					
Séquence (par demi-journée)	**Contenu détaillé**	**Durée en heures**	**Méthode pédagogique utilisée**	**Outils et supports**	**Organisation pédagogique**	**Objectif de la séquence**
Jour 1 matin	Introduction Ventes locales LIC et AIC Opérations triangulaires	3,5	Toujours relier la théorie à la pratique au sein de l'entreprise	Support présentation Factures et documents de l'entreprises	Alternance d'apports théoriques, d'échanges avec les participants et d'étude de cas pratiques à partir de factures et documents de l'entreprise	Identifier et appliquer les règles de TVA aux ventes locales et aux opérations intracommunautaires (LIC/AIC), et comprendre le traitement des opérations triangulaires.
Jour 1 après-midi	Ventes en chaînes, DEB, Prestations de services, Importations, Exportations, Cas pratiques	3,5	Toujours relier la théorie à la pratique au sein de l'entreprise	Support présentation Factures et documents douaniers de l'entreprise	Mise en application des notions abordées à travers des cas pratiques et l'analyse de factures et documents douaniers de l'entreprise, avec correction et échanges avec le formateur.	Appliquer les règles de TVA et les obligations déclaratives aux opérations complexes : ventes en chaîne, DEB, prestations de services, importations et exportations.
		7				

Moyen d'encadrement :

La formation est encadrée et animée par Mathieu Bometon, fiscaliste spécialisé en TVA et fiscalité intracommunautaire. Fort de plusieurs années d'expérience dans l'accompagnement et la formation des entreprises, il assure l'animation pédagogique, accompagne les apprenants dans la réalisation des exercices et cas pratiques et répond à leurs questions tout au long de la formation

Le formateur est disponible à l'adresse suivante : m.bometon@rmboulanger.com / 03 20 25 70 78 - délai de réponse : 48h

Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)
Moyens techniques :

- Salle de formation, tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard, support papier

Moyens pédagogiques :

- Face à face pédagogique avec le formateur
- Répartition pédagogique : 40% de théorie et 60% de pratique
- Apports théoriques, participation active des apprenants, cas pratiques, exercices pratiques, mises en situation

Ressources pédagogiques :
Les ressources pédagogiques sont imprimées et délivrées au stagiaire en fin de formation après appropriation pédagogique à l'aide du formateur.

Modalités de suivi et d'évaluation :
Modalité de suivi :

- Feuilles d'émargement par demi-journées

Modalité d'évaluation :
Avant la formation : Test de positionnement sous forme de QCM pour tester ses connaissances
Pendant la formation : Évaluation à chaud sous forme de QCM pour voir l'évolution des acquis des apprenants
Après la formation : Enquête à froid sous forme d'entretien téléphonique

Réussite si plus de 60% de réponses correctes à l'évaluation à chaud

Un certificat de réalisation mentionnant la nature et la durée de la formation sera remis à chaque stagiaire.